



# **INTERLIGUE OPTIMIST 26, 27 et 28 mars 2016**

## Modifications aux instructions de course N°1

- L'article 15.2 est remplacé par : l'heure limite de dépôt de réclamation est : 60' après l'arrivée du dernier bateau en course.
- Ajouter à l'article 20 : le bateau du jaugeur sera identifié par un pavillon M

Pour l'organisation  
Le Pdt du Jury